

2015

DECEMBRE

www.saintmartinleieux.com

Bulletin municipal

Saint Martin, notre commune



*Evènement 2015
les 100 ans
de l'école
p. 13*



SAINT-MARTIN-LE-VIEUX (Hte-Vienne) — Maison d'Ecole



Accueille tous les enfants
de la naissance à 6 ans

la Libellule

1 route de l'Aiguille, Les Farges
87800 BURGONAC
06 26 88 13 92
contact@creche-la-libellule.fr

LM LIMAGRI MOREAU
Service Agricole



Kubota

COGNAC LA FORET - 05.55.03.81.51
SAINT VICTURNIEN - 05.55.03.11.33
ST YRIEIX LA PERCHE - 05.55.48.68.39
ST LEONARD DE NOBLAT - 05.55.56.17.81



MERIGOT
POMPES FUNEBRES MARBRIER

Une famille au service des familles

Chambres funéraires
Javerdat | Nieul | Mézières-sur-Issoire | Saint-Priest-sous-Aixe

Organisation complète des obsèques - Transports de corps avant et après mise en bière - Marbrerie
Entretiens de sépultures - Contrats obsèques - Articles funéraires - Compositions florales toutes cérémonies

24h/24 : 05 55 03 19 19 - 06 80 44 04 04
www.merigot-pompes-funbres.fr | merigotpompesfunbres@orange.fr | fax : 05 55 03 24 20

Sté NORMAND

S.A.V. CHAUFFAGE
05 55 04 18 18




CCP LEBERCHE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE

05 55 34 19 33



GATARD Jacques
06 52 66 87 47
GATARD Ludovic
06 11 04 17 32

9, rue Michelet - 87230 FLAVIGNAC
gatard.tp@live.fr

Travaux publics et particuliers

MAÇONNERIE - CHARPENTE - COUVERTURE



PEYROT Raphaël
06 86 99 45 17

Sarl PEYROT Frères

PEYROT Mickaël
06 82 45 01 79

Tél./Fax: 05 55 36 02 63

La plagne - 87620 SEREILHAC

Sommaire

Budget 2015	p. 2
Réalisations, achats, projets	p. 2-3
Infos communales	p. 4-5
Infos diverses	p. 6-7
La vie à l'école	p. 8-9
Tarifs et état civil : année 2015	p. 10
L'espace des associations	p. 11
Infos communautaires	p. 12
Un peu d'histoire	p. 13

Contacts

Tél. : 05.55.39.10.85 Fax : 05.55.36.00.39

E-mail : mairie.smlv@wanadoo.fr

Site : www.saintmartinlevieux.com

Horaires

Lundi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mercredi	8h30-12h00	Fermé
Judi	8h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi	8h30-12h00	Fermé au public
Samedi	9h00-12h00	Fermé

Madame le Maire est disponible sur rendez-vous tous les jours.

Numéros utiles

Ecole : 05.55.39.19.73

Déchetterie St Martin : 05.55.69.51.98

Trésor Public Aix : 05.55.70.21.38

Gendarmerie Aix : 05.55.70.13.58

CC Val de Vienne : 05.55.70.02.69

EDF Dépannage : 09.726.750.87

SAUR : 05.87.23.10.01

ORANGE Dépannage : 39.00

Référente gérontologique : 05.55.70.49.14

Assistante Sociale : 05.55.70.47.75

Pompiers : 18

SAMU : 15

Rédactionnel - Crédit photos :
Mairie de Saint Martin-le-Vieux

Mise en page : La Petite Fabrique du Web
12 av. du Belvédère - 87230 Châlus
Tél. 05 55 35 29 75
contact@petitefabriqueduweb.com

Impression : Imprimerie Aixoise
Le Beaubonnat - 87700 Aix-sur-Vienne
Tél. 05 55 70 32 89
contact@imprimerie-aixoise.fr



Edito
Edito
Edito

Madame, Monsieur,

Au plan national, l'année 2015 aura été marquée par des attentats meurtriers sans précédent. Face à ces actes inqualifiables qui ont ému le monde entier, il nous faut affirmer haut et fort les valeurs de la République et surtout les faire vivre : Liberté, Egalité, Fraternité, Solidarité, Laïcité...

Au niveau départemental, les électeurs du canton d'Aix-sur-Vienne nous ont fait confiance : Philippe BARRY et moi-même sommes, depuis mars dernier, vos nouveaux conseillers départementaux et à ce titre à votre disposition et à votre écoute.

Pour notre commune, la réhabilitation du centre-bourg s'est poursuivie avec le réaménagement de la rue de l'Aixette et de la rue de Fournerie (entre la mairie et l'église).

La toiture de l'ancien bâtiment de l'école ainsi que l'isolation des combles ont été effectuées. Deux vidéoprojecteurs ont transformé les tableaux blancs en surfaces interactives dans deux classes.

Divers travaux d'entretien de la voirie ont été également réalisés et la commune s'est dotée d'un radar pédagogique mobile. Celui-ci est installé sur les voies communales afin de sensibiliser les conducteurs aux excès de vitesse.

Notre objectif principal pour 2016, est la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pluviales du Lotissement des Chênes et à ce titre des subventions ont été demandées auprès du Département et de l'Agence de l'eau.

Le recensement de la population se déroulera sur notre commune du 21 janvier au 20 février prochains. Je vous demande donc de faire bon accueil à nos deux agents recenseurs : Alicia CHATAIN et Anthony CHABANT. A partir du 1er février 2016 il y aura également des nouveaux jours de collecte pour les déchets ménagers suite au renouvellement du marché de collecte. Chaque foyer sera personnellement informé par un courrier de la Communauté de communes du Val de Vienne. Vous trouverez également en page 12 de ce bulletin les nouveaux horaires des déchèteries communautaires.

J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors de notre traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 30 janvier à 19 heures à la Maison des Associations.

Dans l'attente, recevez, Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées

et les plus amicales.

Sylvie ACHARD,
Maire,
Conseillère départementale.

Budgets communaux 2015

Budget communal

Dépenses de fonctionnement :	673 938€	Recettes de fonctionnement :	673 938€
Dépenses d'investissement :	333 232€	Recettes d'investissement :	333 232€

Excédent de fonctionnement et d'investissement : Budget communal : **335 752€**

Budget assainissement

Dépenses de fonctionnement :	115 423€	Recettes de fonctionnement :	115 423€
Dépenses d'investissement :	315 119€	Recettes d'investissement :	315 119€

Excédent de fonctionnement et d'investissement : Budget assainissement : **210 576€**

Bien que les dotations de l'Etat soient en constante diminution, les deux budgets communaux sont excédentaires. Grâce à une gestion rigoureuse, nous arrivons à dégager l'autofinancement nécessaire à la poursuite de nos investissements, tout en maîtrisant nos taux d'imposition.

Réalisations 2015

- La réhabilitation du centre-bourg s'est poursuivie avec le **réaménagement de la rue de l'Aixette et de la rue de Fournerie**. Les travaux se sont déroulés dans un temps très court afin de réduire au maximum la gêne occasionnée aux riverains.

- Côté école, la **réfection de la toiture de l'ancien bâtiment** a été réalisée sur deux périodes de vacances scolaires. L'isolation des combles de l'école a été refaite ainsi que celle du restaurant scolaire.

- Des travaux de **réfection de voirie**, en partenariat avec la commune de Flavignac, ont été effectués sur la route de l'Hôpital. La poutre de rive du Bois Raynaud a été refaite. La campagne de point à temps s'est déroulée courant juillet.



LECARPENTIER CHRISTOPHER

TRAVAUX EXTERIEURS ET T.P
ELAGAGE - ABATTAGE - DESSOUCHAGE -
ASSAINISSEMENT TRADITIONNEL ET MICRO STATION
RACCORDEMENT - TERRASSEMENT



87620 SEREILHAC 06/76/87/37/60 christopherlecarpentier@orange.fr

Achat de matériel 2015

- Depuis cette année, vous avez pu remarquer, qu'un **radar pédagogique mobile** est installé le long de certaines voies communales ou à l'entrée des villages. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, cet équipement mesure et affiche la vitesse de chaque véhicule. Ce radar restera environ un mois sur chaque zone et sera déplacé sur l'ensemble du territoire communal afin de sensibiliser les riverains et autres conducteurs, aux excès de vitesse sur nos routes de campagne parfois bien étroites.
- Afin de sécuriser le travail des agents techniques, des **panneaux de signalisation** temporaires de chantier ont été achetés.
- Acquisition de **matériel pour l'école** : des tables et des chaises pour la classe des CP-CE2 qui compte cette année 28 élèves et deux vidéoprojecteurs qui ont transformé les tableaux blancs en surfaces interactives pour les classes de Mesdames Delanne et Bouysset.



Projets et demandes de subventions 2015

La réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pluviales du lotissement des Chênes est en cours, les études ont été réalisées et des demandes de subventions, demandées auprès du département et de l'agence de l'eau. Un espace de stockage, à côté du garage communal, est également en projet.



GARAGE CARROSSERIE CHARBONNIER & FILS

ZA BEL AIR
87700 SAINT MARTIN LE VIEUX
TÉL. 05 55 36 02 79
FAX 05 55 36 98 28
mail : garagecharbonnier@wanadoo.fr

**MECANIQUE
CARROSSERIE
PEINTURE**

[carrosserie bris de glace toutes assurances]

**STATION LAVAGE LIBRE SERVICE
HAUTE PRESSION 24/24**



Fiers
DE VOUS PRÉSENTER
VOTRE NOUVEL
INTERMARCHÉ

Intermarché
SUPER



leDRIVE
Intermarché

rue Jeanne-Pichenaud
AIXE-SUR-VIENNE

Tél. 05 55 70 37 60

Lundi au samedi : 8 h 30 - 19 h 30
Dimanche : 9 h - 12 h 30

Informations communales



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune. Il a lieu **du 21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre pour la première fois par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Des résultats du recensement de la population, découle la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe! Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes. C'est simple et cela permet d'économiser du papier. L'un des deux agents recenseurs recrutés par la mairie

se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne :

- **Pour répondre par internet**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous ne pouvez pas répondre en ligne** l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les deux agents recenseurs de la commune :
Alicia CHATAIN et Anthony CHABANT

www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Pour plus d'informations, consultez le site internet :

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : UNE PRATIQUE INTERDITE

Particuliers, vous ne pouvez pas faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de tonte et de débroussaillage...) dans votre jardin. Le recours au brûlage des déchets verts est interdit et les quelques dérogations possibles sont strictement encadrées sous réserve de respecter la période d'interdiction réglementaire du 1er mars au 15 octobre. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou peuvent faire l'objet d'un compostage ou d'un paillage domestique, en aucun cas, ils ne doivent être mis dans les conteneurs poubelles, ni dans ceux de vos voisins !

PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES !!!

Encore une fois, nous vous rappelons que de par leur nature résistante, les lingettes, même biodégradables, BOUCHENT vos toilettes, BLOQUENT l'entrée des stations d'épuration et POLLUENT l'environnement. Elles sont un fléau pour les stations d'épuration au même titre que les tampons, serviettes périodiques, préservatifs et tout autre objet qui devrait être mis à la poubelle. Chaque année, les agents récupèrent des objets inappropriés, dans les deux stations, qui provoquent des dysfonctionnements et entraînent des frais supplémentaires pour la commune et pour nous tous.



Quelques conseils pour réduire vos déchets verts:

- Planter des végétaux à croissance lente
- Utiliser des couvre-sols limitant la pousse des mauvaises herbes
- Diminuer le nombre de tontes et laisser sur place les tontes, feuilles et brindilles
- Composter et/ou pailler
- Utiliser le mulching si votre tondeuse est équipée.

UN POINT SUR L'ACCESSIBILITE DES BÂTIMENTS PUBLICS

La loi sur le handicap nous impose de mettre en conformité l'ensemble des établissements communaux recevant du public au titre de l'accessibilité.

Nos principaux bâtiments (Mairie, Maison des Associations, Ecole, Cantine...) sont en conformité avec ces règles.

Nous avons simplement déposé, en septembre dernier, une demande de dérogation pour l'église : celle-ci a été accordée.

TRANSFERT DE VOIRIE DEPARTEMENTALE

Depuis le 1er décembre 2015, les « délaissés » de l'ancienne RD20 (route partant du Bourg en direction de Bonnefond et celle partant du Bancharaud vers le Pont-Péry) ont été rétrocédés à la commune pour une longueur de 3590 m. Le Conseil Départemental a intégralement pris en charge tous les travaux effectués au cours de l'année 2015 (élagage, curage des fossés, reprofilage et goudronnage).

LES RENDEZ-VOUS DE L'ANNEE POUR LES CEREMONIES DU MONUMENT COMMEMORATIF 2016

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour les cérémonies officielles 2016, à l'esplanade du Souvenir, devant l'église :

Le 19 mars à 16h
Le 8 mai à 10h
Le 11 novembre à 10h

Informations diverses

PARTICIPER AU MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES SANS BUT COMMERCIAL

L'association de téléassistance **A.S.A.** (Association Sécurité et Assistance aux personnes âgées, handicapées ou isolées) œuvre en Haute-Vienne depuis maintenant 13 ans avec pour mission première de maintenir ses abonnés à leur domicile dans les meilleures conditions possibles.

Les adhérents de l'association, équipés d'un émetteur portatif, bracelet ou collier, alertent, en cas de problème, la centrale de veille 24h/24 et 7j/7 qui fait intervenir immédiatement le réseau de voisinage, la famille, les amis... et si besoin, le médecin habituel ou les services d'urgence.

Avec une éthique propre aux associations à but non lucratif et donc non intéressée par un quelconque profit, l'A.S.A. (association loi 1901) se distingue par son humanisme et, se charge de rechercher une aide financière afin que l'abonnement mensuel (23€ par mois) à ce service coûte le moins possible à l'intéressé (Conseil départemental, Caisses de retraites, CCAS...). Le forfait d'installation, quant à lui, est offert ou minoré en fonction des revenus.

Pour tout renseignement, contacter Karène VALIERE au 05.55.79.54.80 ou

www.teleassistance-asa.com.

PEINTURE - VITRERIE - DECORATION

Revêtements de sols et murs
Décors sur meubles

Pascal RIGAUD

Entreprise artisanale de Père en Fils depuis 1958

2, rue J. Jaurès - ISLE
06 80 20 05 65

Le Bancharaud
ST MARTIN LE VIEUX
Tél / Rép : 05 55 36 04 28

Traitements de Façades & Travaux Extérieurs

DISPOSITIF REGIONAL « Energie HABITAT + »

En 2015, la Région Limousin a mis en place le **dispositif Energie Habitat +** afin d'aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement. Ce dispositif permet de diminuer les dépenses des particuliers en matière d'énergie et de contribuer à lutter contre la précarité énergétique. Les aides régionales doivent par ailleurs générer de nouveaux marchés pour les entreprises locales du bâtiment.

Les modalités d'intervention du nouveau dispositif sont les suivantes :

- Peuvent prétendre à l'aide régionale :

- les propriétaires occupants ou futurs occupants de résidences principales sous conditions de ressources
- les propriétaires bailleurs de logements conventionnés, loués à titre de résidence principale.

- Un diagnostic thermique préalable est obligatoire. Il doit proposer des scénarii de travaux permettant d'atteindre à minima un gain énergétique de 20% pour les propriétaires occupants ou à minima l'étiquette C pour les propriétaires bailleurs. Une **aide forfaitaire de 350€** est versée par la région pour la réalisation du diagnostic thermique.

- L'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie de la région est modulée en fonction du gain énergétique prévu après travaux par le diagnostic thermique. L'aide peut être accordée dès 20% de gain et la région verse **une avance forfaitaire de 50% du montant de la subvention** dès l'attribution de l'aide aux travaux.

Toutes les informations sur le dispositif ainsi que les formulaires de demandes d'aides sont en ligne sur le site www.regionlimousin.fr

ATELIER SANTÉ

Pour les aidants proches (Famille, amis, voisins...)

Un jeudi par mois de 14h30 à 15h30

Relaxation, Renforcement musculaire
Gymnastique douce, Parcours santé Stretching
Course d'orientation

Objectifs :

- Offrir un moment de répit et de détente ;
- Réduire les effets négatifs du stress ;
- Améliorer la condition physique.

ATELIER ANIMATION

Pour les personnes vulnérables

Tous les mercredis de 14h30 à 16h30

Possibilité de transport pour les habitants de Limoges.

Atelier mémoire, Jeux de mots et d'esprit
Atelier sensoriel, Activité corporelle, Atelier créatif,
Cuisine, Chorale, Karaoké, Spectacle d'un magicien,
d'un musicien...

- Objectifs :**
- Prévention de la perte d'autonomie ;
 - Partager un moment de plaisir et de détente ;
 - Sortir de l'isolement.

Contactez-nous
pour plus de
renseignements

LE CAFÉ DES AIDANTS

Un samedi par mois de 10h30 à 12h

C'est un moment d'échange et de rencontre
pour les aidants proches.

Objectifs :

- Apporter des connaissances sur les dispositifs existants ;
- Prendre du recul par rapport à une situation ;
- Offrir un moment de répit et de détente.

LA FORMATION DES AIDANTS

« Agir pour protéger sa santé et celle de son proche »

Formation d'un jour et demi

Objectifs :

- Sensibiliser les aidants non professionnels aux techniques de manutention manuelle utilisées au quotidien ;
- Apprendre à utiliser les aides techniques suivant le degré de dépendance.

CES ATELIERS SONT GRATUITS GRACE A VOS DON

Aidons nos proches à bien vieillir et protégeons les plus vulnérables

UN DON = 66% de réduction fiscale (ex : pour un don de 10€ réduction d'impôts de 6.66€)

Pour s'inscrire : Valentine Pigois 05.87.08.52.89 v.pigois@form3a.fr <http://pole-aidants-aide.fr>



La TNT HD arrive le 5 avril 2016.

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57. Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
- Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

www.recevoirLaTNT.fr
0970 818 818
(prix d'un appel local)



BLR SERVICES

MULTI-SERVICES

A VOTRE SERVICE

Laurent RAYMOND

87700 ST MARTIN LE VIEUX

lecabri2@hotmail.fr

05 55 57 56 02

06 64 45 81 20

La vie à l'école

La rentrée scolaire 2015-2016

L'effectif a augmenté cette année pour passer à 98 élèves répartis de la manière suivante :

Niveaux	Effectifs	Classe
Petite section	14	Christelle SELLAS Isabelle REAL (ATSEM) (22)
Moyenne section	8	
Grande section	11	Nathalie BOUYSET (23)
CE1	12	
CP	17	Françoise PELISSIER (28)
CE2	11	
CM1	12	Hélène DELANNE (25)
CM2	13	

En bref...

Nous accueillons deux élèves en maternelle en situation de handicap pour lesquels nous avons deux assistantes de vie scolaire.

Nous souhaitons la bienvenue à Christelle SELLAS, nouvelle enseignante de maternelle qui a remplacé Madame THIBAUT mutée dans une autre école.

Centre de loisirs du mercredi.
Une navette est mise en place chaque mercredi matin à 11h45, au départ de l'école pour acheminer les enfants vers le centre de loisirs de Séreilhac. Pour plus de renseignements, voir le site de la Communauté de communes du Val de Vienne www.valdevienne.fr

Informations pratiques : école et activités annexes

Horaires de l'école :

	Matin		Après-midi	
Lundi	9h	12h	13h30	16h30
Mardi	9h	12h	13h30	16h30
Mercredi	8h45	11h45		
Jeudi	9h	12h	TEMPS PERISCOLAIRES	
Vendredi	9h	12h	13h30	16h30

Horaires de la garderie :

	Matin		Après-midi	
Lundi	7h	8h50	16h30	19h
Mardi	7h	8h50	16h30	19h
Mercredi	7h	8h35	11h45	12h45
Jeudi	7h	8h50	16h30	19h
Vendredi	7h	8h50	16h30	19h



GARAGE BOISSIÈRE

**MECANIQUE AUTO TOUTES MARQUES
CARROSSERIE PEINTURE**

Vente de véhicules neufs et occasions

ZA le Bournazaud
ST. PRIEST SOUS AIXE
05.55.70.21.17



**LOCATION DE VEHICULES
POUR PARTICULIERS ET PROS**

SARL LALET Christophe

**Elagage - Abattage
Débroussaillage - Dessouchage
Broyage et évacuation de déchets
Location de benne**

**47 bis, rue des Croix des Combes
87700 BEYNAC**

**Tél. 05 55 70 48 42
06 07 44 44 02**

sarl.lalet@gmail.com





Des pros
équipent
les pros.

Fournitures Industrielles
Quincaillerie
Outillage

SAS BRICO LAVAUD

Quincaillerie - Outillage

Tel: 05-55-75-70-80 Fax: 05-55-75-70-82

Mail: contact@bricolavaud.fr

Arfeuille - route de Limoges 87500 St Yrieix la Perche

Les événements de l'année

Le permis piéton

Il s'agit d'une opération nationale pour sensibiliser les enfants aux dangers de la rue. Elle est mise en œuvre par la gendarmerie et parrainée par la sécurité routière. Seuls les élèves de CM1 et CM2 ont participé à cette opération et ont reçu, à la fin de l'examen, un livret « le code du jeune piéton » et le permis piéton.

La fête des écoles du 27 juin

Comme chaque année, les enseignantes, le personnel communal et les animateurs du périscolaire ont permis aux enfants de jouer aux « apprentis artistes », le temps d'un après-midi, en montant sur scène à la Maison des Associations. L'Amicale laïque, dynamique association des parents d'élèves a également été au rendez-vous pour faire de cette soirée, un événement important, convivial et apprécié de tous.

De nouveaux tableaux numériques

A la rentrée de septembre, les élèves de Madame DELANNE et de Madame BOUYSSSET ont découvert de nouvelles installations dans leur classe respective. Le tableau blanc grâce à un vidéoprojecteur relié à un ordinateur, lui-même connecté à Internet, s'est transformé en une surface interactive et tactile.

Lutte contre

le gaspillage alimentaire

Bertrand CHOLET, ambassadeur du tri de la Communauté de communes du Val de Vienne et une équipe du Syded ont sensibilisé les enfants, en septembre et en octobre, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ils sont venus à la cantine, ont pesé, à la fin du repas tous les restes. Ils ont essayé de montrer aux élèves quel impact avait leur comportement alimentaire sur l'environnement par le biais de leurs déchets alimentaires. Une frise réalisée par les élèves de CM2, CM1 et CE2 a été affichée sur le mur du restaurant scolaire.

Le passage du Père Noël le 18 décembre

Toujours avec un peu d'avance, le père Noël a fait une halte à l'école de St Martin, le vendredi 18 décembre pour distribuer aux petits et grands, quelques cadeaux et prendre une petite collation en leur compagnie.

Les parents d'élèves ont pu découvrir, en arrivant dans le restaurant scolaire, 130 colombes blanches en papier, fabriquées par les enfants du CM1 et du CM2. L'école, les enfants ainsi que le personnel, ont voulu, à leur manière, rendre hommage, aux victimes des attentats de Paris.

BILAN DES RYTHMES SCOLAIRES

Voici déjà deux ans que l'école de St Martin a intégré les nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP) dans son emploi du temps.

En 2014-2015, les activités ont été regroupées sur le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

En chiffres :

- **105** : Nombre d'heures de TAP dispensées sur l'année scolaire 2014 -2015.
- **84** : Nombre d'enfants qui ont participé à ces activités.
- **91%** : Taux de participation des enfants aux TAP.
- **12** : Nombre d'activités différentes qui ont été proposées : musique, danse, psychomotricité, couture, bricolage, lecture, handball, volley, informatique, mosaïque, jeux collectifs, activités manuelles et artistiques.
- **14** : Nombre d'animateurs qui se sont relayés auprès des enfants pour assurer l'animation des ateliers du jeudi après-midi.
- **4** : Nombre de bénévoles qui sont intervenus et qui ont fait découvrir aux enfants leur savoir-faire. (couture, informatique, musique)

De nouvelles activités vont être proposées aux enfants pour l'année 2015-2016 telles que le volleyball, le basket, le quilling, réalisation d'une œuvre collective en mosaïque et de nombreuses réalisations que vous pouvez voir sur le site internet de la commune www.saintmartinlevieux.com dans la partie école et périscolaire.



Etat civil - Tarifs communaux 2015

Naissances

Le 3 janvier : Rose PREVOT à Limoges
Le 20 février : Manolo Gwenaël Gui HUTINET CORNETTE à St Junien
Le 21 mai : Daenerys Eva GOUDARD MARCHEIX à St Junien
Le 6 juin : Maélie PRADEAUX AUDOIN à Limoges
Le 6 juillet : Lila JACQUET HENault à Limoges
Le 27 septembre : Ninon BESNARD à St Martin le Vieux (1ère naissance dans la commune depuis 1967)

Mariages

Le 18 avril : Catherine Béatrice DUTHEIL et Rémi Jean Maurice BRIANCHON-CAMPAGNE
Le 8 août : Amélie Marie LAVAUD et Julien Michel DEMAZEAU
Le 29 août : Anne Victoire Marie Charlotte DE SAINT PHALLE et Olivier Marie Jean-Paul Yves CHAUMET
Le 12 septembre : Sandrine Lucie PEELMAN et Damien Alexandre Denis BATTEAU

Décès

Le 6 avril : Jean Claude BEAUVIEUX
Le 8 avril : Jean Jules BOITARD
Le 27 octobre : Sylvain Jean Pascal TAUBREGEAS
Le 9 novembre : René Léonard MERIGOT

Décès de 2 anciennes habitantes de St Martin dans leur maison de retraite :

Madame Suzanne DEFAYE le 20 octobre 2013
Madame Denise HEUZARD le 3 novembre 2013

Tarifs Assainissement

Participation à l'assainissement collectif (PAC) : 2 200,00€
Tabouret d'assainissement : 1 300,00€
Redevance forfaitaire par logement raccordé: 65.80€ HT/an
Redevance sur le nombre de m³ consommé : 0.9993€ HT

Tarifs Cimetière

Prix du m² de terrain : 98,00€
Location d'une case de columbarium : 350€ la case (30 ans)
L'utilisation du caveau communal sera gratuite pendant les six premiers mois puis le prix sera de 155€ par mois entamé.

Location Maison des Associations

Habitants de la commune : 200,00€
Habitants du Val de Vienne : 280,00€
Habitants extérieurs : 360,00€
Electricité : 0,18€ par unité consommée
Couvert : 0,70€ par personne

Cantine : 2,25€ par repas enfant et 5,60€ par repas adulte

Garderie : 1,15€ par garde et par enfant

Transport scolaire : 21,66€ par trimestre pour le premier enfant, ½tarif (10,83€) pour le 2ème et le 3ème enfant, gratuité pour les enfants des bénéficiaires du RSA, navette pour les enfants du collège 11,60€ par trimestre.



5 et 7, Rue Claude-Henri Gorceix
87280 LIMOGES

Restauration d'Ouvrages d'Art
V.R.D.
Génie Civil
Clôtures
Serrurie

Tél. : 05 55 38 11 44
Fax : 05 55 38 88 29
Email : contact@sotec87.fr

GROUPAMA TOUJOURS PROCHE DE VOUS

VOTRE AGENCE ✓

► Place de l'Eglise à AIXE sur VIENNE, à votre service, ou sur rendez-vous à domicile.
Tél : 05 55 70 34 51

Retrouvez-nous sur groupama.fr



Groupama Centre Atlantique - 2 avenue de Limoges - CS 60001 - 79044 Niort Cedex 9 - Entreprise régie par le Code des Assurances.

Toujours là pour moi.

Espace des associations

ASSOCIATION PLASTIC'87

L'association Plastic'87, créée en Septembre 2013, dont le siège se situe à la mairie de Saint Martin le Vieux, propose deux ateliers pour la période 2015-2016 dans la salle des associations :

- **Atelier de Peinture contemporaine le lundi de 14h à 18h** animé par Katja PATRIER, Professeur d'arts plastiques (séance d'essai gratuite)

- **Atelier de Modelage le mardi de 14h à 16h** animé par Sandrine CLARISSE BERTRAND, Sculpteur modelleur (séance d'essai gratuite)

Ces ateliers sont des moments conviviaux d'apprentissage et d'échanges. Les artistes peuvent exposer leurs œuvres en fin d'année.

D'autres activités sont envisageables comme par exemple le dessin, la peinture débutants, l'encadrement ...

Pour toute information complémentaire, contacter Claude BOHATIER, Président de l'association Plastic 87 au 06.31.85.17.85.

LES MARCHES DE ST MARTIN

Bilan de notre saison estivale très satisfaisant, notamment les petits marchés de juillet où nous nous retrouvons chaque jeudi pour partager un bon moment de convivialité autour d'une bonne assiette avec une ambiance musicale et amicale agréable.

Nos rendez-vous 2016 :

- le **20 février** LOTO à la Maison des Associations

- le **1er mai** MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET ARTISANAL et cette année, une mise à l'honneur du métier de Pompier avec exposition et démonstration (désincarcération) et multiples informations concernant ce métier.

- **tous les jeudis de juillet** : LE PETIT MARCHÉ NOCTURNE

- le **15 août** VIDE-GRENIER place de la mairie

Excellente année 2016 à vous.

La Présidente, Martine JEAN, 06.07.37.00.86

L'association Ryth'miX vous propose une initiation à la danse avec instruments (ruban, cerceau) et à la danse moderne. Les cours ont lieu le **mardi de 18h15 à 19h45 pour les adultes et le mercredi entre 16h et 19h pour les enfants** suivant leur âge, à la Maison des Associations. Cette année, l'association se compose de 45 membres (39 enfants et 6 adultes). Je vous invite à venir découvrir notre travail le soir de notre gala de danse qui aura lieu le **samedi 11 juin 2016** à 20h45 à la salle des fêtes de «Les Cars». Cette année, pour des raisons techniques et au vu du succès grandissant

de cette soirée nous avons recherché une salle plus adaptée avec une grande estrade et de grandes loges.

La Présidente Corine BAUSMAYER, 06.71.70.17.26

AMICALE LAÏQUE

Très bon bilan de l'année écoulée. Les enfants ont à nouveau été très gâtés grâce à votre soutien (cadeaux de Noël, chocolats de Pâques, sorties scolaires, calculatrices pour les futurs collégiens...).

Nous repartons pour une nouvelle année avec au programme, deux repas, notre traditionnel vide-grenier /marché artisanal, la vente de chocolats de Noël, les fleurs, et bien sûr la fête des écoles.

Pour la 3ème année, l'Amicale a organisé le **réveillon de la St Sylvestre**.

De nouveaux parents nous ont rejoints cette année, mais nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour pérenniser toutes ces activités.

Continuez encore à venir aussi nombreux à toutes nos manifestations pour faire vivre cette association qui participe au bien-être de nos enfants.

La Présidente, Florence DUBARRY, 07.89.03.52.83

Le Club de l'Amitié

Il accueille les séniors de la commune deux fois par mois, **les premier et troisième mercredi après-midi, de 12 à 18 heures**. Les jeux de cartes, de chiffres, ou de lettres, soient dans l'ordre, la belote le Triominos® et le scrabble constituent l'activité principale de la réunion, qui se termine invariablement par un goûter.

Nous organisons également deux repas par an, un pot-au-feu en novembre, et un cassoulet en avril, auxquels vous êtes évidemment tous conviés.

* Le Club Inform@tique

Ce dernier fonctionne dans le cadre du Club de l'Amitié. Pour profiter de ses services, il suffit de s'acquitter de la cotisation annuelle, et de vous présenter **les deuxième et quatrième mercredi** de chaque mois **de 14h à 16h**. Vous pourrez vous initier, ou vous perfectionner au maniement de l'outil informatique, soit sur un des six ordinateurs dont dispose le Club, soit sur votre ordinateur personnel. Si l'une de ces activités vous tente, et si vous voulez partager ces quelques moments de convivialité, rejoignez-nous. Vous pouvez vous présenter à la salle des associations aux heures de séances habituelles, pour y rencontrer un responsable, ou vous adresser à la mairie.

Appel aux dons - Vous avez changé votre équipement informatique récemment - unité centrale, écran ou autre - et vous ne savez que faire de l'ancien.

Pourquoi ne pas l'offrir au club qui lui redonnera une nouvelle vie ? Prenez contact avec le président pour convenir des modalités. Merci d'avance aux généreux donateurs.

Président : Aimé ALBAREDE – 05.55.39.18.86

Vice-présidente : Michèle MOURICHOU
Trésorière : Odette MAGNE

ACCA

L'ACCA compte 25 adhérents pour la saison 2015-2016. Nous organisons régulièrement des battues aux nuisibles et nous disposons aussi de 11 bracelets de chevreuils et de 2 bracelets de sangliers. Le repas annuel se déroulera le **samedi 4 juin 2016**.

Pour tous renseignements, ou si vous constatez des dégâts, merci de contacter Jean-Sébastien MERIGOT au 06.15.58.21.41.

SOLEX TEAM ST MART'

Deux manifestations se sont déroulées :

- le week-end du 18 et 19 juillet pour une démonstration de Solex et de Stunt moto avec Bugz

- le samedi 7 novembre pour le passage du Code de la route **pour lesquelles les membres de l'association regrettent le manque de participants**.

Le concours de belote du 12 décembre, a, quant à lui, rencontré une grande affluence.

Le Président, Christophe MERIGOT, 06.83.62.94.28

SOIREE CUISSE DE BŒUF

LE 25 JUILLET

Pour la 2nde année consécutive, des associations communales ont mis en commun leurs moyens humains et matériels, aidées par la municipalité pour offrir aux Saint Martinois et amateurs de viande rouge, encore nombreux cette année, une belle et joyeuse soirée de juillet autour d'une cuisse de bœuf cuite à point.

Infos communautaires

Ordures ménagères : à partir du 1er février 2016, de nouveaux jours de collecte !

A compter du 1^{er} février 2016, la Communauté de Communes du Val de Vienne met en œuvre une nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers.

Le renouvellement du marché de collecte avec l'opérateur SUEZ (anciennement SITA) a été l'occasion pour les élus des 9 communes du Val de Vienne de mettre en place un nouveau dispositif. Celui-ci garantit une meilleure maîtrise des coûts et limite l'impact environnemental. Désormais, le ramassage des déchets s'effectuera du lundi au vendredi, uniquement les matins. Pour les habitants de Saint-Martin-le-Vieux, cette nouvelle organisation va entraîner un changement des habitudes avec la mise en place de nouveaux jours de collecte. Dans un souci de cohérence dans l'élaboration des circuits de collecte, les lieux-dits du « Cerisier » et du « Vignaud » seront collectés avec la commune voisine de Burgnac et le lieu-dit « les Rivailles » avec celle de Séreilhac (voir tableau ci-dessous).

Nous vous remercions de sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte et de les rentrer après le ramassage des déchets. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la Communauté de Communes du Val de Vienne au 05 55 70 50 98.

	Ordures ménagères		Déchets recyclables	
	Toutes les collectes sont réalisées le matin		Semaine paire	Semaine impaire
	Saint-Martin-le-Vieux	Jeudi		Mercredi
Le Cerisier, le Vignaud	Lundi	Jeudi		
Les Rivailles	Lundi		Vendredi	

Déchèteries du Val de Vienne, modification des horaires d'ouverture à partir du 1^{er} février 2016



Nouveautés :

Toute l'année : ouverture à **13h30** au lieu de 14h

Hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) :

- Fermetures supplémentaires le **lundi matin** (St Martin le Vieux) et le **vendredi matin** (Bosmie l'Aiguille)

- Fermeture à **17h** au lieu de 18h.

	Horaires d'été Du 1er Avril au 31 Octobre			
	BOSMIE-L'AIGUILLE		SAINT MARTIN LE VIEUX	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
LUNDI		13h30 – 18h	9h – 12h	13h30 – 18h
MARDI			9h – 12h	13h30 – 18h
MERCREDI	9h – 12h	13h30 – 18h		13h30 – 18h
JEUDI	9h – 12h	13h30 – 18h		
VENDREDI	9h – 12h	13h30 – 18h	9h – 12h	13h30 – 18h
SAMEDI	9h – 12h	13h30 – 18h	9h – 12h	13h30 – 18h

	Horaires d'hiver Du 1er Novembre au 31 Mars			
	BOSMIE-L'AIGUILLE		SAINT MARTIN LE VIEUX	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
LUNDI		13h30 – 17h		13h30 – 17h
MARDI			9h-12h	13h30 – 17h
MERCREDI	9h-12h	13h30 – 17h		13h30 – 17h
JEUDI	9h-12h	13h30 – 17h		
VENDREDI		13h30 – 17h	9h – 12h	13h30 – 17h
SAMEDI	9h – 12h	13h30 – 17h	9h – 12h	13h30 – 17h

Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : PLUI

Par délibération du 2 avril 2015, le Conseil Communautaire a décidé de réviser le PLUI, en vigueur sur notre territoire, depuis décembre 2010.

Le bureau d'études chargé de la procédure sera choisi début 2016. Un cahier permettant de consigner les observations des usagers est, d'ores et déjà, à la disposition du public au siège de la Communauté de communes du Val de Vienne et à la mairie. Toute correspondance écrite peut être également adressée à Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

La révision se déroulera pendant les trois prochaines années, à l'issue desquelles une enquête publique sera lancée, pour permettre à la population de prendre connaissance de la nouvelle carte de zonage, et de faire d'éventuelles demandes, avant son approbation par le Conseil Communautaire.



7j/7

- 5 véhicules à votre service
- Transports Toutes Distances
- Transports Privés
- Transports de Colis
- Conventionné par Caisses Maladie
- Hospitalisation, Consultation, etc...
- Véhicules 9 Places
- Véhicules T.P.M.R. (Transports Personnes à Mobilité Réduite)



3 Communes de stationnement :

• BURGNAC • MEILHAC • ST MARTIN-LE-VIEUX

Adresse Bureaux : La Garenne 87800 MEILHAC









Port. 06 87 35 10 80 Tél. 05 55 58 35 56 - E-mail : paulotaxi@orange.fr

Un peu d'histoire

L'école de Saint Martin : 130 ans et pas une ride !!!

Le samedi 10 octobre, le temps d'une journée, l'école de St Martin a fait un retour vers le passé. Cet évènement, largement relayé par la presse et la télévision locale, a donné l'occasion à de nombreux anciens et nouveaux élèves et instituteurs de se retrouver.

Lors de ce moment de convivialité, certains d'entre eux ont tenté de décrocher leur certificat d'études en passant les épreuves suivantes :

ORTHOGRAPHE. — Automne. — Jamais mon jardin né m'avait paru si *beau*. Les espaliers un peu défeuillés, étaient lourds de pêches mûres et de grappes dorées. Les groseilliers s'étalaient en touffes claires, semées de quelques points rouges et dans ce soleil d'automne qui fait mûrir les baies, éclater les *gousses*, tomber les graines, les moineaux se poursuivaient.

De temps en temps le vol lourd d'un faisan passait par-dessus le mur en ruine et s'abattait sur un champ de sarrasin. En haut d'un gros arbre, un écureuil jouait, cassait des noix. La chaleur douce où tout se meut tranquillement, donnait à ce petit coin rustique un *calme* extraordinaire.

CALCUL. — I. Un commerçant achète 6 tonneaux de vin de 215 l chacun à 54 F le l. Il paie 875 F de droits par hl et 1 450 F en tout pour le transport. En mettant son vin en bouteilles il perd en moyenne 2 l par tonneau.

1° Quel est le prix de revient total du vin ?

2° Combien doit-il revendre le l de vin pour avoir un bénéfice de 20 % sur le prix de revient ?

Le cuisinier de l'école, a participé, lui aussi, à sa manière, à cet évènement, en préparant aux enfants, un repas d'Antan avec au menu : mûlée limousine, soupe de topinambours, joue de porc confite et purée de panais, pain perdu et petits sablés.

Quelques photos souvenirs

Si les murs de l'école pouvaient parler, écoutons le témoignage qu'ils nous livreraient :

Nous ne voyons plus le poêle à bois ni le givre sur nos vitres, mais les élèves sont toujours au chaud en hiver. L'encre et les plumes, ainsi que les tables d'antan ont disparu. Le tableau à craies qui veillait sur nous est désormais remplacé par un tableau blanc interactif connecté.

Nous avons vu se succéder bon nombre de générations !

Nous nous souvenons des écoliers en sabots et en blouse, de l'autorité de l'instituteur... Nous aurions tant d'anecdotes à vous raconter, mais place à la fête.

Quelle belle journée le 10 octobre 2015 !

Nous remercions le Conseil Municipal de nous accorder autant d'importance et d'ouvrir nos portes au public pour que nous dévoilions nos secrets et souvenirs. Ce fut un grand moment de convivialité, de rencontres et d'échanges entre anciens et actuels : élèves, instituteurs, parents d'élèves... Les visiteurs ont profité d'une exposition de photos de classes, de diverses animations telles qu'une épreuve de certificat d'études dans une classe en partie reconstituée à l'ancienne, de jeux en bois de l'époque... Ils ont aussi pu se restaurer notamment grâce à l'Amicale Laïque de l'Ecole.

Et si on se donnait rendez-vous dans 10 ans...



SUPER U

Aixe/Vienne 05 55 06 51 91

Ouvert du Lundi au Samedi 8h30 - 19h30 **Ouvert le dimanche matin**



Fleurs du Moulin de Tarn

Fleuriste
Espace Jardin
Boutique Déco



2, rue du Moulin de Tarn - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
☎ 05 55 70 22 61

Entreprise LAMARGOT

Création - Entretien parcs et jardins
Pépinière
Agrément phytosanitaire

NOUVEAU
Rognage de souches



Le Poueix
87700 SAINT MARTIN LE VIEUX
Port : 06.67.79.43.59 (pépinière)
Port : 06.61.10.10.85 (création et entretien)
Email : delphine.lamargot@orange.fr



LE REPAIRE DES LUTINS

micro-crèche multi-accueil
ouverte à tous de 0 à 6 ans
7h - 19h00
(ouvert pendant les vacances scolaires)
Repas et couches fournis
05 55 58 84 60



SAS MB LATHIERE

Spécialiste de la machine agricole depuis 40 ans



Bricolage Jardinage Motoculture



Consultez notre site
internet :
www.lathiere-87.com

Rabaud HITACHI ROYAL CANIN



- Terrassements - Routes
- Canalisation - Assainissement
- Adduction d'eau potable
- VRD - Equipements urbains et sportifs

ZA du Bois du Breuil
87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
Fax 05 55 48 12 81 - Mail : cmctp@wanadoo.fr

ISOLATION - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - COUVERTURE



"Etre actif pour bâtir passif"
ENERGIE SOLAIRE
OFFRE GLOBALE
D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

David ROCHE S.A.R.L.

28, avenue Jean-Rebier (ancienne route d'Aixe)
87700 AIXE-SUR-VIENNE
E-mail : sarldavidroche@wanadoo.fr

Tél. 05 55 70 13 39